

Religion : « A l'ère des médias de masse, les scandales de blasphème génèrent une véritable machine identitaire, alimentant un supposé choc des civilisations »

Cyprien Mycinski

12–16 Minuten

-
- [Religions](#)

Du Décalogue biblique à la supposée « Cène » de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Paris 2024, en passant par les caricatures de Mahomet ou Salman Rushdie : l'historien Gerd Schwerhoff retrace, dans un entretien au « Monde », l'histoire du blasphème en Occident, et appelle à distinguer la loi et la morale en la matière.

Article réservé aux abonnés

Les [attentats contre Charlie Hebdo](#) et [Samuel Paty](#), la tentative d'assassinat contre Salman Rushdie ou les controverses à propos [d'une supposée « Cène » parodique lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques](#) de Paris ont rappelé, chacun à leur manière, que la question du blasphème n'appartient plus à un passé révolu, même dans les sociétés occidentales.

Se pose-t-elle néanmoins dans les mêmes termes que par le passé ? Dans un entretien au *Monde*, l'historien allemand Gerd Schwerhoff, professeur à l'université technique de Dresde et auteur de *Dieux maudits. L'histoire du blasphème* (Ed. de la Maison des sciences de l'homme, 488 pages, 39 euros), éclaire la longue histoire des offenses au sacré et des réactions qu'elles suscitent, depuis l'Antiquité jusqu'aux controverses contemporaines.

Existe-t-il une définition partagée du blasphème, valable à travers les siècles ?

Non, aucune n'est valable universellement. On peut comprendre de manière assez générale le blasphème comme une offense au sacré. Mais

surgit immédiatement une autre question : celle de la définition du sacré, qui varie selon les cultures et les époques. En définitive, ce n'est pas l'intention du locuteur qui détermine si quelque chose est blasphématoire, mais la perception et la réaction de son environnement social.

Peut-on néanmoins considérer que la notion apparaît avec la Bible, notamment dans ce passage du Décalogue où Yahvé interdit de « prononcer à tort le nom de Dieu » (Exode 20,7) ?

Dans le monde polythéiste antique, les dieux pouvaient être ridiculisés et rabaissés, il est donc vrai que le dénigrement du sacré au sens strict ne naît qu'avec le monothéisme. L'exigence inconditionnelle de fidélité à sa propre foi s'accompagne alors d'un rejet farouche de tous ceux qui ne partageaient pas cette foi ou qui la violaient. Ainsi, la loi transmise par Moïse, telle qu'elle apparaît dans le Lévitique, stipulait que quiconque blasphémait le nom du Seigneur devait être lapidé par la communauté (Lévitique 24, 16).

A qui s'en prend-on quand on blasphème ? Est-ce Dieu qui est visé ?

Selon la conception chrétienne classique du [blasphème](#), c'est avant tout Dieu qui est offensé, mais cela peut aussi être Marie et ses saints. Les théologiens médiévaux définissent le blasphème comme une atteinte à l'« honneur » de Dieu, ce qui est une accusation grave dans une société où l'honneur joue un rôle central.

Selon cette conception, le Créateur réagit de manière très humaine à une offense, puisqu'il se met en colère et menace de punir toute la communauté par la famine, les épidémies ou la guerre. Les dirigeants chrétiens devaient empêcher cela et infliger de sévères châtiments aux blasphémateurs, afin de se concilier Dieu. Le premier à agir ainsi fut l'empereur Justinien [482-565], au VI^e siècle, qui menaça de mort ceux qui prononçaient des serments et malédictions blasphématoires. Bien d'autres prendront des mesures similaires, [comme Saint Louis](#) [1214-1270] en France, au XIII^e siècle.

Malgré ces mesures répressives, vous soulignez que le blasphème est très présent au sein de la chrétienté médiévale...

Au Moyen Age et au début de l'ère moderne, la vie quotidienne est souvent empreinte de serments, de [jurons](#) ou de malédictions qui auraient dû être tabous et punis comme blasphèmes. Au lieu de cela, on les excusait souvent en les considérant comme de simples fautes qui n'étaient pas motivées par une intention de nuire. Pour les nobles ou les chevaliers, c'était même parfois un moyen de se mettre en scène de manière virile.

Dans votre livre, vous montrez que la philosophie des Lumières a transformé la manière d'appréhender le blasphème : qu'est-ce qui a changé ?

Avec les Lumières, la notion de blasphème que nous venons de décrire commence à s'épuiser. Considérer que l'on pouvait insulter le Dieu infini comme on insulte un être humain et que cette offense devait être vengée n'apparaissait plus pertinent. Les lois sur le blasphème ne furent pas abolies, mais elles visaient désormais davantage à protéger l'ordre public, dont la religion était considérée comme le pilier central. L'argument central n'était donc plus d'empêcher les offenses envers Dieu, mais d'assurer la stabilité de la société.

Aujourd'hui, [le blasphème n'est plus un délit](#) dans une grande partie des démocraties occidentales – même si sept pays de l'Union européenne pénalisent toujours l'offense à la religion. Il est parfois revendiqué par son auteur. Mais pourquoi vouloir blasphémer ?

Le fait qu'une personne revendique être un blasphémateur pour ainsi dénoncer la superstition religieuse ou s'en prendre à des institutions religieuses est un phénomène relativement moderne. Un *Eloge du blasphème* [Grasset] comme l'a écrit Caroline Fourest en 2015 aurait été difficilement imaginable au XIX^e siècle. Reste qu'aujourd'hui encore, c'est une posture marginale : il est beaucoup plus courant que l'on dénonce des paroles comme « blasphématoires » avec l'intention de les punir, plutôt que de revendiquer blasphémer.

Lire aussi l'entretien (2020) | [Pourquoi le blasphème continue à faire scandale](#)

Dans le contexte actuel, certains font volontairement des déclarations blasphématoires dans l'idée de défendre la liberté d'expression. Il faut bien sûr éviter toute restriction de cette dernière. Mais il arrive aussi que l'on blasphème pour faire de l'humour, et cet humour peut s'apparenter à de la moquerie. Beaucoup critiquent à juste titre les blagues désobligeantes à propos des personnes obèses ou de couleur. A mon sens, cette posture devrait aussi valoir pour les croyants.

Il me semble fondamental de faire la distinction entre la loi, d'une part, et la morale et les règles de la vie en société, d'autre part. De ce point de vue, il peut sembler judicieux, dans de nombreux cas, de tenir compte de la sensibilité des croyants et de s'abstenir de toute déclaration désobligeante.

En 1979, sort au cinéma « La Vie de Brian », une comédie des Monty Python qui tourne en dérision la vie de Jésus. Franchit-on alors une

étape dans la tolérance de la société envers le blasphème ?

Si on regarde bien le film, on se rend compte que les Monty Python ne tournaient pas en dérision Jésus, mais les fanatiques religieux qui voulaient le suivre. Toutefois, [le film fut en effet accusé d'offenser Jésus](#) et le christianisme. Cela ne généra pourtant pas de grand scandale. A la fin des années 1970, la sécularisation des sociétés occidentales était déjà bien avancée, et la tolérance à l'égard de la critique s'était également accrue au sein du christianisme. Seule une étroite minorité de chrétiens se sentit sérieusement offensée.

Y a-t-il une singularité française en la matière ?

La France n'a plus de loi contre le blasphème depuis 1791. Cela n'a fait disparaître ni les blasphèmes ni les campagnes pour les empêcher. Au tournant des XIX^e et XX^e siècles, la lutte culturelle entre l'Eglise catholique et les partisans de la laïcité fut féroce et, parmi ces derniers, certains attaquaient frontalement la religion. D'une certaine manière, *Charlie Hebdo* est l'héritier de cette culture antireligieuse.

La France se singularise par cet aspect, mais elle fut aussi pionnière sur un autre plan. Pendant la Révolution, Robespierre [1758-1794] et d'autres ont dénoncé les blasphèmes contre la patrie, la République ou la souveraineté du peuple : en fustigeant ainsi de telles offenses, ils ont établi la sacralité de choses nouvelles – la nation, la République, etc. – qui jusque-là n'étaient pas regardées comme sacrées.

Où et de quelle manière le blasphème est-il encore réprimé aujourd'hui ?

Environ un tiers des pays du monde disposent de [lois contre le blasphème](#). Dans les démocraties, il s'agit généralement de protéger l'ordre public et les sanctions sont légères. Dans les Etats autoritaires, en revanche, les accusations de blasphème sont souvent utilisées pour restreindre la liberté d'expression.

Le [Nigeria](#), l'[Indonésie](#) et le Pakistan sont particulièrement concernés. Dans ces pays, le crime de blasphème conduit souvent à des procès et de nombreuses condamnations à mort sont prononcées. Il y a quelques années l'affaire [Asia Bibi](#) avait fait grand bruit. Cette chrétienne du Pakistan avait été condamnée à mort pour blasphème. Face à la pression internationale, elle avait finalement été acquittée et avait pu quitter le pays pour rejoindre le Canada. A côté de ce qui se passe devant les tribunaux, il faut aussi avoir en tête que de nombreux « blasphémateurs » supposés meurent dans des lynchages ou des assassinats.

En 1989, la fatwa de l'ayatollah Khomeyni contre Salman Rushdie,

après la publication des « Versets sataniques », a selon vous représenté une bascule dans l'histoire du blasphème. Pourquoi ?

Khomeyni considérait que le roman de Rushdie insultait le prophète Mahomet et appelait les musulmans du monde entier à se sentir offensés, à protester et même à prendre des mesures violentes contre les blasphémateurs. Les fondamentalistes musulmans ont ensuite réussi à donner de l'écho à cette affaire.

Deux camps en ont fait un conflit culturel global. D'un côté, des musulmans qui estimaient avoir été opprimés par l'Occident durant la colonisation et exigeaient le respect. En face, des défenseurs de la liberté d'expression insistaient sur le droit de se moquer de toutes les religions. A l'ère des médias de masse, cette affaire Rushdie, suivie des autres scandales de blasphème, a généré une véritable machine identitaire, alimentant un supposé « choc des civilisations ».

La publication de caricatures de Mahomet – [la première, dans un journal danois](#), date de 2005 – suscite aussi des réactions très marquées et parfois violentes chez beaucoup de musulmans : l'islam se distingue-t-il des autres religions dans son rapport au blasphème ?

L'islam ne peut être appréhendé comme une réalité uniforme. Il est toutefois évident que les musulmans sont aujourd'hui la communauté religieuse la plus concernée par les affaires de blasphème. Depuis plusieurs décennies, les musulmans laïques et modérés subissent des pressions pour se radicaliser. Dans ce contexte, les accusations de blasphème constituent pour les fondamentalistes un moyen de radicalisation et de mobilisation de masse très efficace.

La cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Paris a inclus ce qui fut perçu par certains comme une Cène célébrée par des drag-queens. La Conférence des évêques de France et le pape ont regretté une « offense » ou une « dérision », mais pas un « blasphème ». Le terme est-il aujourd'hui trop associé au passé d'une Eglise répressive pour être encore employé ?

Peut-être qu'on évite effectivement d'utiliser ce terme aujourd'hui parce qu'il semble démodé. Cependant, il me semble que le scandale qui a entouré la Cène ([qui n'en était pas une](#)) lors des Jeux de Paris est précisément une réaction de milieux chrétiens occidentaux aux récents débats sur le blasphème. L'idée sous-jacente me paraît être celle-ci : « Si les musulmans

ont le droit d'afficher leurs offenses, nous voulons aussi avoir le droit de le faire ! »

Au sein de sociétés occidentales multiculturelles, certains estiment qu'il n'est pas légitime d'offenser les croyances religieuses des minorités. Faut-il considérer qu'on a le droit de blasphémer contre le Dieu de sa propre culture mais pas contre celui des autres ?

Une telle distinction entre ce qui est sacré pour soi et ce qui est sacré pour autrui serait artificielle, la liberté d'opinion et d'expression ne peut pas se couper en morceaux. Les affaires Salman Rushdie ou [Samuel Paty](#) montrent qu'il est essentiel de défendre cette liberté face à ceux qui crient « Blasphème ! » et réclament immédiatement des interdictions, des sanctions ou même recourent à la violence.

Cela est d'autant plus vrai que ni Salman Rushdie ni Samuel Paty n'ont sciemment voulu blasphémer. Le cas de *Charlie Hebdo* est un peu différent : ce journal utilise délibérément la moquerie religieuse comme arme. Evidemment, cela doit également être couvert par la liberté d'expression et ne justifie en aucun cas la violence.

[Cyprien Mycinski](#)

[Réutiliser ce contenu](#)

Vous avez aimé cet article ? Soutenez-nous en vous abonnant.

En tant qu'inscrit, bénéficiez d'une offre spéciale à 12,99 6,49 €/mois pour accéder à tous nos contenus.

[En profiter](#)